

24, 25 ET 26 AOÛT 2012

**sport**

# CHALLENGE NATIONAL DE PETANQUE 2012



**ASCE 37**  
couleur passion

## TOURS

**DOSSIER DE PRÉSENTATION  
ANNEXE 2**

## MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE

### Actions spécifiques Développement Durable

#### GOUVERNANCE

#### UN TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LES STRUCTURES LOCALES ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

##### Actions prévues :

- Au sein de l'équipe organisatrice, 2 personnes jouent le rôle du chargé de développement durable. Ils étudient dans chacun des domaines de l'organisation la possibilité de minimiser l'impact de la manifestation sur l'environnement et mettre en place des actions de sensibilisation.
- Dès la rédaction des dossiers de présentation et de demande de partenariat, la volonté de l'équipe organisatrice d'intégrer une démarche éco-responsable à l'organisation de la manifestation est clairement affichée. Ceci nous conduit à travailler directement sur ce sujet avec les différents interlocuteurs suivants :
  - La communauté d'agglomération de Tours : " Tours Plus " :
    - Monsieur Brazero, responsable du service Environnement et Déchets nous permet d'optimiser l'organisation du tri des déchets sur le site du challenge. Il met à notre disposition des bennes et des supports de communication.
    - Madame Gass, chargée de mission au service Développement Durable, met à notre disposition une exposition sur la biodiversité dans l'agglomération Tourangelle.
  - " Tours événement ", structure accueillant l'ensemble de la manifestation :
    - M. Boutain, Responsable du Développement Durable, apporte une aide sur l'organisation générale et pour l'aménagement du site.
- Un rapport final sera établi après la manifestation. Il permettra d'identifier les actions ayant bien fonctionné et ayant apporté une valeur ajoutée à la manifestation mais également les éventuels dysfonctionnements.

##### Bilan

- Le rôle de chargé de Développement Durable, tel qu'évoqué ci-dessus a été tenu par Sophie Drouet et Philippe Asselin.
- Il convient de préciser que le " noyau dur " de l'organisation était constitué de 4 personnes basées sur 3 sites différents, deux proches de 500 m l'un de l'autre et le troisième distant de 45 km. Cette situation géographique a conduit l'équipe organisatrice à limiter le nombre de réunion (3 seulement ont été organisées) et ainsi les déplacements. Les échanges et prises de décision se faisant alors par la messagerie électronique.
- Suivant les prestataires et partenaires associés au projet, le développement durable a été plus ou moins pris en compte. Les services de l'agglomération de " Tours plus " ont adhéré à cette caractéristique du projet et participé conformément au engagement :
  - Service Développement Durable : prêt de l'exposition sur la biodiversité et la trame verte et bleue sur en place sur l'agglomération Tourangelle,
  - Service Environnement et Déchets : Mise à disposition de matériel pour favoriser le tri des déchets : sacs poubelle jaune, signalétique adaptée et 6 panneaux d'information consacrés au tri.



## COMMUNICATION

Pour la manifestation, la " communication " revêt plusieurs aspects qui chacun font l'objet d'un traitement spécifique. Ces différents aspects sont :

- Communication nécessaire à l'organisation du challenge (dossier d'inscription, paiement, ...)
- Communication auprès et avec les partenaires du challenge
- Communication sur les actions de développement durable mises en place
- Communication d'information sur différents thèmes choisis par l'équipe organisatrice

### COMMUNICATION NÉCESSAIRE À L'ORGANISATION DU CHALLENGE

#### **Actions prévues :**

La consommation de papier est limitée par les actions suivantes :

- Inscriptions " en ligne " réalisée avec le logiciel " Limesurvey ".
- Possibilité offerte aux ASCE participantes de régler leur inscription par un virement bancaire évitant l'envoi d'un chèque par courrier.

#### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Appréciation du fonctionnement et du gain de l'utilisation du logiciel LimeSurvey : facilité d'utilisation, temps de traitement des données.
- Nombre d'ASCE ayant eu recours au paiement par virement bancaire.

#### **Bilan :**

##### Inscription en ligne :

Pour information, l'inscription en ligne était conçue en deux étapes, sur le modèle des inscriptions classiques faites sur papier.

Une première étape, dite " Inscription individuelle " lors de laquelle les personnes désirant s'inscrire au challenge remplissaient un questionnaire les concernant directement (identité, coordonnées, hébergement, nom du coéquipier, questions médicales, ...).

Puis une seconde étape " l'inscription récapitulative " réservée aux responsables des ASCE lors de laquelle le président ou le VP Sport validait les " Inscription individuelle " et indiquait le montant total de l'inscription de son ASCE.

Les deux étapes se faisaient via le logiciel Limesurvey accessible depuis internet.

Le lien vers le questionnaire d'inscriptions individuelles en accès libre, celui de l'inscription récapitulative transmis uniquement aux présidents et VP Sport. Les inscriptions d'une ASCE étaient définitives uniquement après réception de la fiche récapitulative de l'ASCE concernée.

Ce mode d'inscription a suscité diverses réactions d'encouragement ou de reproche.

Reproche :

- Le public concerné par le challenge national de pétanque est, en partie, un public de retraité ou d'agent de travaux n'ayant pas toujours accès à l'informatique. Dans certain cas, la totalité des inscriptions a due être faite par les responsables des ASCE. ~~Élément de réponse : C'était déjà le cas avec le papier. Comment font ses personnes pour la réservation des séjours en unité d'accueil ? Les réservations en unité d'accueil se font maintenant sans problème.~~
- Un même questionnaire rempli sur papier peut sembler plus simple et moins long que rempli sur un ordinateur.
- Ce mode d'inscription ne permet pas de connaître à priori les inscrits et rend plus difficile la fixation du montant de l'aide attribuée par l'ASCE. ~~Élément de réponse : Les personnes qui viennent au challenge de pétanque sont les mêmes d'une année sur l'autre, elles sont donc connues à l'avance, il n'y a pas de " surprise " quant au montant de la subvention à consacrer.~~

Élément de réponse : D'une ASCE à une autre, ces mêmes points ont été abordés, traités et finalement vécus de façons différentes. Le positionnement " a priori " face aux changements d'habitudes ou de comportement induits par le développement durable a une véritable incidence sur les craintes, le ressenti et les solutions à trouver.

Chacun de ces points ont, pour certaines ASCE posés de vrais problèmes, alors que pour d'autres, des solutions ont été trouvées naturellement.

En tout état de cause, les changements occasionnés et les éventuels désagréments subis peuvent être considérés par chacun, comme sa propre contribution au développement durable.

Une crainte s'est portée sur l'éventuelle incidence de ce mode d'inscription sur le nombre d'inscrit. Afin de vérifier ce point, les organisateurs ont contacté plus de 20 ASCE. Seule 1 ASCE a répondu en supposant que cela pouvait avoir une incidence sur le nombre d'inscrits. La longueur et la lourdeur du questionnaire ont été relevées. Mais aucune ASCE n'a affirmé que le mode d'inscription avait une incidence sur le nombre d'inscrits. Pour expliquer la baisse du nombre d'inscrits, d'autres raisons ont été données.

### COMMUNICATION AUPRÈS ET AVEC LES PARTENAIRES DU CHALLENGE

#### **Actions prévues :**

- Transmission des dossiers de demande de partenariat au format électronique (dès que possible).
- Les échanges avec le partenaire GMF ont abouti, pour le choix du " panier de bienvenue ", à nous tourner vers un sac " ficelle " recyclable. Le contenu de ce sac évitera la surcharge en documents touristiques.

#### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Nombre de réponses reçues suivant le type de transmission du dossier (papier ou courrier électronique)

### **Bilan :**

Force est de constater que l'envoi d'un dossier papier est, d'une part préférée par les prestataires, et d'autre part, a plus " de poids " que l'envoi d'un dossier par messagerie électronique. Les partenaires sollicités informaient clairement que le dossier papier avait plus de chance d'être lu et étudié, que face à la quantité de messages reçus, les chances que le notre soit étudié étaient faibles. Carrefour a demandé l'envoi d'un dossier papier. Cependant, une fois les premiers contacts noués, la quasi totalité des échanges se sont faits par courrier électronique. Y compris pour les partenaires institutionnels pour l'envoi des dossiers de demande de subvention. Les sacs " ficelle " ont été distribués. Les dépliants touristiques ont été limités. Seul un livret sur Tours et le Val de Loire a été remis.

## **COMMUNICATION AUPRÈS DU PUBLIC SUR LES ACTIONS DD MISES EN PLACE**

### **Actions prévues :**

- Les participants au challenge seront sensibilisés tout au long de la manifestation. Chacune des actions, depuis l'inscription et le paiement (en ligne), l'arrivée sur le site du challenge (co-voiturage), pendant l'épreuve (tri des déchets, action transport, politique d'achat, ... ) fera l'objet d'une communication adaptée.
- Réalisation d'un Quiz sur le thème du développement durable.

#### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Recueil des avis des participants concernant la mise en place de cette communication.
- Constat de l'impact de cette communication sur les comportements des participants.
- Nombre de personnes ayant participé aux Quiz et nombre de réponses exactes.

### **Bilan :**

Par manque de temps et de bénévoles sur le site, nous n'avons pas consacré tout le temps que nous souhaitions à la communication envers les participants. De même nous n'avons malheureusement pas eu le temps de rédiger le Quizz.

Toutefois, une personne a recueilli les avis des participants sur les différentes actions mises en place. Il a clairement été constaté que les participants au challenge n'étaient pas particulièrement sensibilisés au développement durable.

Impact sur les comportements. Nombre de participants ne connaissaient pas les verres " écocup " Ce point est détaillé au chapitre déchet. Les poubelles " cendriers " disposées sur l'ensemble du site ont été utilisées.

## **DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE FAUNE FLORE DE LA TOURAINE**

### **Actions prévues :**

- Une exposition (16 panneaux) sur la richesse de la biodiversité et la mise en place des " trame verte " et " trame bleue " sur l'agglomération Tourangelle sera installée sur le site. Cette exposition a été réalisée par l'agglomération de Tours Plus et l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours.

### **Bilan :**

L'exposition a été mise en place. Elle était complétée par une seconde " exposition " composée d'une série de 6 panneaux présentant le recyclage des déchets dans l'agglomération Tourangelle. Elles étaient installées au centre de la grande salle dans laquelle se prenaient les repas.

Nous n'avons pas constaté d'affluence record devant les panneaux ...

## **TRANSPORTS ET HÉBERGEMENT**

### **LE COVOITURAGE**

### **Actions prévues :**

- Encourager le covoiturage pour se rendre sur le lieu du challenge.
- Lors de l'inscription, les participants auront la possibilité de faire figurer leur nom sur une liste de personnes acceptant le covoiturage. Soit en tant que personne disposant de place(s), soit en tant que personne recherchant un véhicule.
- La mise en ligne d'une carte de France indiquant le lieu d'origine des personnes inscrites sur cette liste.

#### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Nombre de personnes inscrites sur la liste « co-voiturage ».
- Nombre de covoiturage créés grâce à cette action.

### **Bilan :**

La liste des personnes désirant participer à l'organisation du covoiturage était régulièrement mise à jour sur le site de l'ASCE 37 (le principe de la carte de France initialement prévu n'a pas été maintenu).

60 personnes se sont inscrites. Toutefois les informations fournies concernant le nombre de places disponibles ou recherchées étaient parfois incohérentes (exemple : pour une même inscription : 2 places disponibles et 2 places recherchées) le questionnaire n'était peut-être pas suffisamment clair.

Le nombre de 80 inscrits est à mettre en parallèle au nombre de participants (400) en tenant compte du nombre de personnes ayant utilisé des transports en commun (car, minibus ou train, environ 80 personnes) ainsi que ceux qui avaient prévu du covoiturage sans l'aide mise en place par l'organisation. (impossible à évaluer).

Le nombre de covoiturage créé grâce à cette action n'a pas été évalué.

## **LE CHOIX DU SITE DU CHALLENGE**

### **Actions prévues :**

- Une réflexion a été menée sur le choix du site du challenge. Le site retenu centralise l'ensemble des besoins de l'organisation : les terrains de la manifestation sportive et les espaces dédiés aux repas et à l'animation des soirées. Ainsi, seuls seront nécessaires les déplacements permettant de rejoindre les hôtels.
- Pour les personnes qui le désireront, les déplacements entre le site du challenge et les hôtels seront assurés le matin et le soir par des navettes de transport en commun mises à la disposition des participants par l'organisation.

### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Nombre de personnes utilisant les navettes.
- Évaluation de la difficulté à mettre en place ce système en regard du nombre de bénéficiaires.

### **Bilan :**

La mise en place des navettes a eu un véritable succès auprès des participants. 7 navettes de 8 places (+ chauffeur) et 2 navettes de 6 places (+ chauffeur) ont été utilisées. De plus, pour la journée du samedi, 2 cars de 50 places sont venus compléter ce dispositif.

Il doit être observé que les navettes ont été à certains horaires légèrement victimes de leur succès, leur nombre ne permettant de répondre à toutes les demandes.

La mise en place des navettes, des circuits, le respect des horaires, la répartition des chauffeurs constituent une organisation lourde, qui de plus mobilise beaucoup de bénévoles et des moyens financiers non négligeables.

235 personnes s'étaient inscrites pour utiliser les navettes, (auxquelles il faut ajouter 30 personnes venues avec des bus ou mini-bus et qui ont pu les utiliser pour effectuer les trajets sites – hôtels) Les temps d'attente ont parfois été un peu longs ...

## **MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS (ÉNERGIE, EAU)**

L'équipe organisatrice a privilégié la réservation d'hôtels engagés dans une démarche écoresponsable, si possible labellisés "Clé verte". Elle a sélectionné ceux qui garantissent une gestion optimisée de l'eau, de l'énergie et des déchets (utilisant des produits d'entretien écologiques notamment) et qui sensibilisent leurs clients au respect de l'environnement en les incitant par exemple à limiter le renouvellement superflu du linge de toilette.

## **ACCESSIBILITÉ ET SOLIDARITÉ**

### **ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

### **Actions prévues :**

- Les organisateurs ont veillé à ce que l'ensemble des équipements et des animations proposées durant la manifestation (restauration, hébergement, animation, ...), soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Suivant les inscriptions, recueil des avis des personnes concernées.

### **Bilan :**

Aucune demande de chambre équipée pour les PRM n'a été enregistrée lors des inscriptions.

Seule la demande d'être hébergé dans un hôtel situé proche du site nous a été faite par un joueur en "convalescence" ayant des difficultés à se déplacer. Ce qui a été fait.

## MISES EN PLACE D'UNE TARIFICATION VARIABLE

### Actions prévues :

- Trois tarifs seront proposés lors de l'inscription. Deux premiers dit « avec hébergement » comprenant la totalité des prestations : inscription au challenge, restauration et hôtellerie en chambre double ou individuelle. Puis un troisième, dit « sans l'hébergement », laissant la possibilité aux joueurs ou accompagnateur de choisir par eux-mêmes leur mode d'hébergement (amis, famille, autre ...).

### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Nombre de personnes inscrites suivant les différentes possibilités.

### Bilan :

Les tarifs étaient divisés en deux groupes. Le premier concernant " les joueurs " et le second " les accompagnateurs ". Les premiers bénéficiant de l'aide de la FNASCE. Ainsi le nombre de trois tarifs initialement prévus a été doublé. De plus, suite à des demandes particulières (1 seul repas sur le week end, enfants, chambre familiale, ...) d'autres tarifs ont été mis en place. Au final, 11 tarifs ont été proposés, permettant de répondre aux diverses demandes et attentes.

Inscription la plus utilisée : 85% des inscriptions au tarif 165 € : Joueur avec hébergement en chambre double.

Inscription la moins utilisée : 1% : 85 € Enfant accompagnateur.

## GESTION DES DÉCHETS

### LIMITATION DES DÉCHETS À LA SOURCE

### Actions prévues :

- Chaque participant se verra remettre au début du challenge un verre non jetable " ÉCOCUP ". Ce dispositif évitera l'utilisation de gobelets en plastique.
- Un travail est en cours avec « Tours événement » propriétaire du site pour la mise en place de fontaines à eau d'accès libre, permettant la suppression des bouteilles d'eau en plastique et offrant des points de lavage pour les verres non jetables.

### Bilan :

Pour un bon nombre, le public présent sur le challenge ne connaissait pas le fonctionnement des verres non jetable. Certains ont souhaité le conserver et ne pas l'utiliser. D'autres ont trouvé le système inadapté à la manifestation (trop contraignant à " trimbaler " partout, inadapté pour le vin et les cafés).

On estime à 70 % son utilisation. Le recours aux gobelets plastic a donc été nécessaire.

Le vin était servi dans des verres en verre.

La fontaine a été mise en place par le site. L'eau était en libre accès.

### LE TRI DES DÉCHETS

### Actions prévues :

- L'organisation du tri des déchets sur le site : sur ce point un travail est mené en collaboration avec le service Environnement et Déchets de l'agglomération " Tours Plus ", collectivité ayant la compétence de gestion de déchets. Des bennes à ordures spécifiques pour le tri, de même qu'une signalétique adaptée seront fournies par " Tours Plus ".
- Mise en place de nombreuses poubelles spécifiques " cigarettes " réparties sur l'ensemble de l'air de jeux.
- L'organisation d'un recyclage spécifique pour la vaisselle jetable sera mise en place. Après négociation avec le traiteur et pour une question de coût, le service des repas ne sera pas entièrement réalisé en vaisselles non jetable. Les verres, les couverts, les assiettes des plats principaux ainsi que les pichets seront non jetables. Seuls, les assiettes des entrées et des desserts seront jetables. Toutefois, ces assiettes seront recyclables et un circuit de tri spécifique leur sera consacré.

### **Outils ou critères d'évaluation :**

- Évaluation du respect des dispositifs de tri mis en place.

### Bilan :

Des poubelles à sacs jaunes et d'autres à sacs blancs étaient disposés sur le site avec une signalétique adaptée. De plus, la mise en place de plus de 50 poubelles spécifiques " cigarettes " sur l'ensemble du site a été faite.

Les participants ne se sont pas trop sentis concernés par cette action, peut-être parce qu'ils n'avaient pas ou peu de déchets. Mais la communication a sûrement été insuffisante de la part de l'équipe organisatrice.

Toutefois, le tri a été respecté pour le verre, le métal (canettes en aluminium), le carton. Il l'a également été pour les assiettes plastiques jetables utilisées pour les repas. Celui des gobelets n'a en revanche été que partiellement réalisé.

### Actions prévues :

- Les échanges avec le partenaire GMF ont abouti, pour le choix du " panier de bienvenue ", à nous tourner vers un sac " ficelle " recyclable. Le contenu de ce sac évitera la surcharge en documents touristiques en papier.
- Le choix du traiteur a tenu compte :
  - de sa localisation proche de Tours,
  - de la composition de ses menus conçus, pour partie, avec des produits locaux.
  - de sa proposition tarifaire permettant de baisser le coût des inscriptions des participants.
- L'organisation d'un marché de producteurs a pour objectif de présenter des spécialités de Touraine. Toutefois, le choix a été fait d'apporter une aide à de jeunes producteurs en début d'activité. Un producteur de miel viendra proposer sa production et des contacts sont en cours avec un brasseur local.

### Bilan :

Les conditions de partenariat avec la GMF ont été respectées.

Le marché de producteurs a réuni :

Un producteur de vin de Vouvray (M. Poussin de Reugny) travaillant uniquement, pour la vinification de ses vins, avec des levures indigènes (levures présentes naturellement sur le raisin) ce qui permet de limiter les intrants.

Un producteur de fromage de chèvre de l'AOP " Saint Maure de Touraine " (production certifiée biologique), La " ferme du Cabri au lait " à Sepmes) **et dont les fromages sont tout simplement extraordinaires.**



Un producteur de vin de Chinon. (Renault Desbourdes à Panzoult)

Un producteur de miel (Yannick Berthelot à Semblançay) débutant son activité professionnelle.

Une productrice de confitures (Madame Batista de Semblançay) dont la production est faite uniquement avec des fruits de saison et provenant de producteurs locaux.

